



Comité d'établissement de France 3 Nord-Ouest du 6 décembre 2016

Réorganisation du réseau régional de France3 : CFDT, SNJ et SUD marquent leur différence

Les élus du CE de France 3 Nord-Ouest déplorent que le projet d'évolution d'organisation du réseau régional de France 3 soit un projet avant tout politique, calqué sur la réforme territoriale voulue par le gouvernement, et non pas un projet véritablement éditorial comme l'a présenté la direction.

Il avait été souligné l'absence d'explications et de clarté lors de la réforme de 2010. Cette fois, les comités d'établissement ont reçu les représentants de la direction du réseau régional mais sans qu'une information exhaustive ait réellement été donnée. Pire, une contradiction apparaît entre les documents reçus et ceux fournis dans d'autres instances comme la note d'intention de la direction. Ajoutons qu'aucun bilan concret des pôles n'a été établi.

Un projet politique mais aussi un projet d'économies: en effet, il apparaît comme un «PSE» déguisé ayant pour objectifs des gains de productivité couplés au non-remplacement annoncé de plus d'un départ à la retraite sur 2, ce qui correspondrait à 500 postes supprimés.

Ces deux objectifs laissent apparaître une réforme aux contours très flous :

- les budgets alloués à chacune des régions ne sont pas connus.
- La répartition sera-t-elle faite en fonction des moyens existants pour chacune des antennes ? Sera-t-elle différente en fonction des projets ? Aucune réponse satisfaisante n'a été donnée.
- Les organigrammes n'ont pas été présentés.
- La charge de travail dans certaines fonctions n'a pas été véritablement étudiée.

Ce flou et cette opacité font craindre aux élus l'émergence rapide de risques psychosociaux forts.

Sur le numérique :

Le discours est là mais pas les moyens. Peu d'informations sur les moyens alloués, sur le public concerné, sur les formations. La définition de la ligne du numérique, partagée au quotidien entre trois fonctions (délégué au numérique, rédacteur en chef, chef infos numériques) n'est pas claire. Les tâches supplémentaires qui seront demandées aux salariés concernés, apparaissent comme du temps de travail « masqué ». Le développement du numérique ne donne pas lieu à un véritable projet éditorial et la garantie des principes déontologique n'est pas assurée à cause de la multiplication des tâches.

Sur les périmètres éditoriaux:

Les élus notent l'ambiguïté du projet et manifestent leur opposition à la fusion des éditions d'information régionales en JT "grandes régions" vidées de sens et contraires aux missions d'information de proximité du réseau régional de France 3.

Sur les fonctions impactées :

Les fonctions de directeurs de la régulation, de directeurs financiers et de responsables de formation restent sur un périmètre polaire, ce qui paraît incohérent et antinomique avec la nouvelle organisation. Si pour les directeurs financiers, comme il a été précisé, ce maintien du périmètre n'est que transitoire, pourquoi ne pas l'avoir fait évoluer dans cette réorganisation ? En ce qui concerne les directeurs de la régulation d'activité et leur positionnement « hors-sol », tout espoir semble perdu pour les antennes à faibles moyens de bénéficier d'un rééquilibrage plus juste. Peu d'éléments sur les prérogatives des responsables des ressources humaines (DRH, RRH, IRH) dont le fractionnement de certaines missions risque de les vider de leur substance. Seule évidence, un renforcement de leurs effectifs.

Le rattachement des gestionnaires de paye à la direction des études semble incohérent et inquiétant pour l'avenir de cette profession, déjà malmenée par les évolutions des logiciels de paye.

Pas de projet défini ni d'avenir clairement établi pour les différents types d'assistantes notamment pour celles qui n'ont pas manifesté de souhaits d'évolution professionnelle.

Pas d'informations sur la répartition des nouvelles tâches des salariés des services de communication.

Sur le dialogue social :

Pour les élus SNJ, CFDT et SUD du pôle nord-ouest, les 13 régions constituant le nouveau réseau régional de France 3 doivent être des régions de plein pouvoir, disposant de pouvoirs de décision éditoriale et économique. Nous sommes opposés à la mise en place des DUP.

C'est pourquoi nous nous positionnons clairement pour la proximité avec la création concomitante de CE régionaux correspondants.

Les élus CFDT, SNJ et SUD du pôle nord-ouest rendent un avis négatif sur la réforme du réseau régional de France 3.

A Rennes, le 6 décembre 2016